



Municipalité de Saint-Médard

51-A, rue Principale Est
Saint-Médard (Qc) G0L 3V0
 (418) 963-6276 # 1
 (418) 963-6468
 admin@st-medard.qc.ca

Saint-Médard, 14 octobre 2014

Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa Ontario K2P 1Y3

Objet : Demande d'appui Sauvons postes Canada-Non aux compressions

Suite à la séance du conseil du 3 octobre 2014, nous vous faisons parvenir la décision prise par le conseil de la Municipalité de Saint-Médard, concernant le sujet ci-haut mentionné.

Le conseil municipal accepte de vous appuyer, une résolution est annexée à cette lettre.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'accepter nos plus sincères salutations.


Nancy Rioux, directrice générale

c.c, Lisa Raitt Ministre des Transports, Brad Woodside, président, fédération canadienne des municipalités, Jean D'amours Ministre des Transports.



Extrait du Procès-verbal

ou

Copie de résolution

*À la séance spéciale du Conseil de la
Municipalité de Saint-Médard
tenue le 3 octobre 2014 à laquelle était présent :*

Son Honneur : Louis-Philippe Sirois

les Conseillers : Michel Larrivée, Christine Gagnon, Diane Marquis, Gilles Dubé, Dany Beaulieu, Rodolphe Thériault

Ainsi que Nancy Rioux d.g./sec.trés.

Ainsi que Manon Beaulieu, adjointe

Résolution 20141003.16.3

APPUI POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureau de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Médard écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Médard demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Extrait certifié conforme du 3 octobre 2014, sous réserve d'approbation du procès-verbal



Nancy Rioux, dg./secrét.
Nancy Rioux, dg./secrét.